



Commission d'Organisation des Compétitions

Rapport d'activité - Saison 2025 / 2026

1. Mise en place

L'équipe a participé à l'élaboration des championnats, et a pu aider à leur organisation et suivi.

L'ensemble des territoires de notre ligue reste représenté, et constitue un réseau de relais clés qu'il demeure néanmoins possible de compléter sur chaque bassin pour apporter son aide. Je salue ici l'aide que nous aura apportée **Gisèle Servigne**, dont l'engagement exemplaire aura contribué à nos réussites alors qu'il se termine, merci !

L'accès égal pour tous les clubs aux niveaux de leur choix en brassage reste essentiel et garanti, en s'ajustant toutefois du mieux possible aux spécificités locales exprimées, et en lien avec les engagements d'un nombre globalement stabilisé d'équipes.

Ce terme d'engagement se retrouve dès avant l'entame des championnats, pour inscrire en compétition une équipe, et se doit de refléter au mieux la réalité des clubs. Nos compétitions permettent un engagement tardif, de septembre à mars.

Alors que plusieurs désengagements, faute d'effectif ou de vérification, altèrent l'équilibre d'une composition initiale au détriment des autres clubs participants, la COC a de nouveau été en mesure d'intégrer **TOUTES** les demandes supplémentaires parvenues tardivement, préférables donc à des inscriptions incertaines prenant en réalité la forme d'options difficilement honorables.

Le choix du niveau peut s'opérer ensemble et en concertation avec vos relais de proximité, vos techniciens, vos voisins, pour vous orienter si besoin. La préoccupation initiale demeure vis-à-vis des équipes constituées de pouvoir jouer autant que possible.

La COC fonctionne au quotidien grâce à l'apport inestimable et fondamental de **Chantal Roche**, au service des clubs, et qui sait toujours répondre à leurs sollicitations pour les aiguiller.

2. Bilan

Équipes et rencontres

Catégorie	Sexe	Niveau	Poules		Équipes		Matches		2024/2025
			1	2	1	2	1	2	Équipes
Para Hand	-	Exc	1		4		15		-1
Prénational	M	Exc	2		24		264		-
Excellence	M	Exc	3		36		396		-
Honneur	M	Exc	4		48		528		+1
Prénationale	F	Exc	4		48		512		2 FG
Nationale 3	F	Exc	2		24		264		-
Division 1	M	Div	6		71		770		-
Division 2	M	Div	11	11	99	93	574	282	+9
Division 1	F	Div	13	13	102	100	630	342	+3

Tableau 1 : État des engagements et déroulé des championnats par catégorie et niveau (+16)

Catégorie	Sexe	Niveau	Poules		Équipes		Matches		2024/2025
			1	2	1	2	1	2	Équipes
m18	M	Exc	12	4	70	24	340	124	-
m17	M	Exc	3	3	18	18	90	96	-
m15	M	Exc	13	9	74	54	360	277	-4
m13	M	Exc	12	4	70	24	340	124	+9
m18	F	Exc	9	4	50	24	230	124	+3
m16	F	Exc	3	3	18	18	90	96	+1
m15	F	Exc	10	4	55	24	246	124	-1
m13	F	Exc	7	3	37	18	162	94	+4
m18	M	Div	13	25	93	132	303	641	-5
m15	M	Div	19	26	132	153	444	772	-9
m13	M	Div	27	36	157	199	504	1024	-15
m18	F	Div	9	16	66	93	216	461	+11
m15	F	Div	15	20	83	115	271	600	-9
m13	F	Div	19	22	107	125	341	641	+6
Total			423 poules		1471 équipes		13748 matches		-9 équipes

Tableau 2 bis : État des engagements et déroulé des championnats par catégorie et niveau

Plusieurs forfaits généraux en P16 (PNF et D1M) n'auront pas permis de compléter ces championnats en entier. Le nombre total d'équipes P16 engagée reste en hausse et améliore l'organisation globale, en permettant de mieux ajuster les formules retenues localement avec **3 schémas** de compétition distincts.

La meilleure densité d'équipes en **-13 Exc** (F&M) contribue aussi à réduire les trajets observés par l'ensemble des participants, sans que ça ne puisse encore s'opérer de façon généralisée pour chacun.

Le nombre global d'équipes engagées quoique réduit reste en hausse chez les jeunes féminines et progresse pour les P16F. Une trentaine d'équipes jeunes supplémentaires s'est ensuite engagée en seconde phase. Près de 13800 matchs devraient se dérouler, soit quasiment autant que l'an passé.

Une nouvelle formule aura pu être **testée** en seconde phase jeune afin d'éviter les trajets les + longs, qui a reçu un accueil positif par les protagonistes et pourra donc compléter les outils à disposition pour mieux répondre aux contraintes d'organisation du niveau Division, le plus complexe par sa diversité.

Le format ajusté en PNF aura également permis de répondre aux attentes remontées et exprimées l'an passé, avec une meilleure **homogénéité** observée, mais néanmoins un calendrier pas encore assimilé partout mais qui vous permettra très certainement d'améliorer l'anticipation future de plusieurs mois.

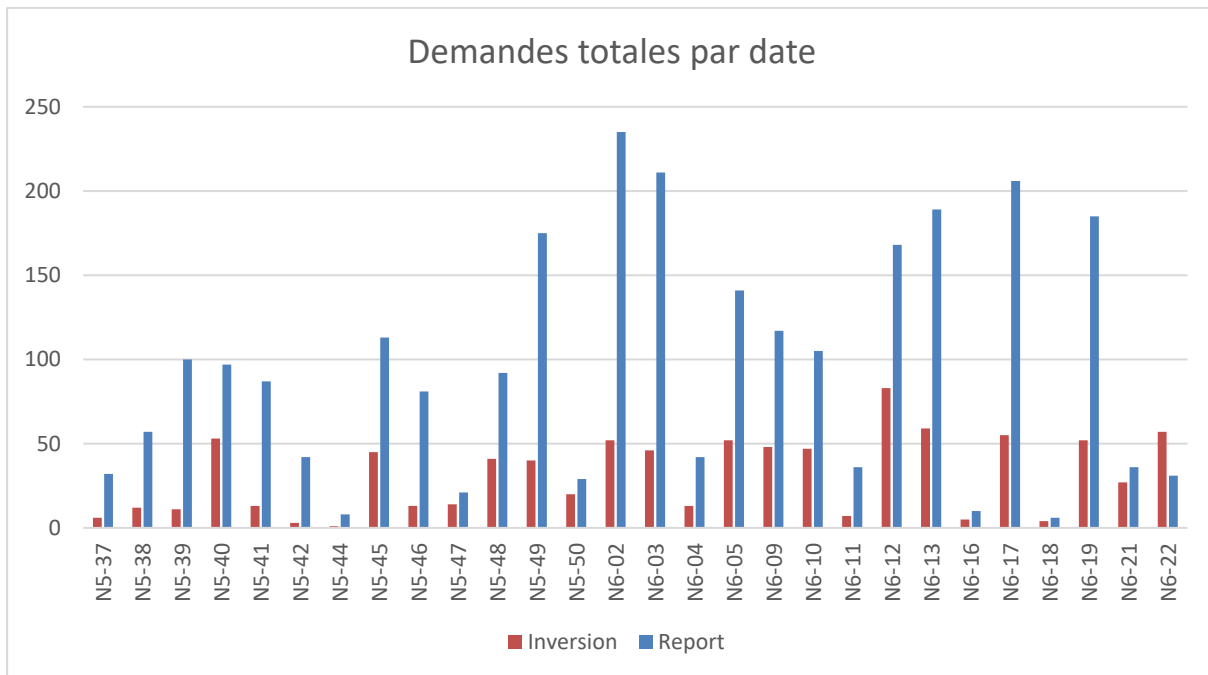


Tableau 3 : Répartition des demandes de report et d'inversion par date de compétition

Les reports et inversions ont concerné jusqu'à présent environ 2500 rencontres pour 2650 demandes de reports traitées (réponses multiples) avec la répartition présentée ci-dessus. Une poignée de reports est le fait virtuel de la grille de championnat adoptée en brassage division jeune. Les dates bloquées pour des stages de sélections départementale font apparaître des pics, de même que le calendrier **électoral**. L'entame de 2^{ème} phase jeune reste aussi une source d'incertitude sur les réservations de gymnases, que la COC s'efforce de limiter par la publication la plus **rapide** possible le mercredi suivant la fin régulière de la phase de brassage. L'organisation de fin de saison reste enfin problématique dans les faits, en contradiction avec les possibilités d'y étendre le calendrier.

880 demandes d'inversion ont été traitées, bien souvent **par paire** aller-retour lorsque le calendrier le permettait, et qui reflète l'utilité de cette option et la toujours meilleure anticipation dont ont fait preuve les clubs demandeurs. D'autres sont le fait des forfaits visiteurs sur des matchs aller.

Conventions

Les dossiers de conventions entre clubs nous sont parvenus de la commission SR pour leur intégration en championnat.

Catégorie	Div. F	Exc. F	Div. M	Exc. M
+16	18 (15)	13 (9)	15 (14)	9 (12)
-16/-17		8 (8)		11 (13)
m13	22 (21)	6 (4)	24 (19)	3 (2)
m15	25 (32)	7 (5)	29 (23)	18 (20)
m18	19 (17)	7 (5)	31 (30)	10 (4)
Total	84 (85)	41 (31)	99 (86)	51 (51)

Tableau 4 : Répartition des équipes engagées en convention cette saison (et saison passée)

Une proportion très significative concerne toujours les voies d'accès aux niveaux les plus élevés, tandis qu'aux plus bas niveaux, une dizaine de RTE (Regroupements Temporaires d'Équipes) ont pu être constitués. Cette formule, moins contraignante que les conventions et les projets nécessairement associés, doit absolument être priorisée lorsque l'union concerne une difficulté d'effectifs.

Surclassement / Mixité

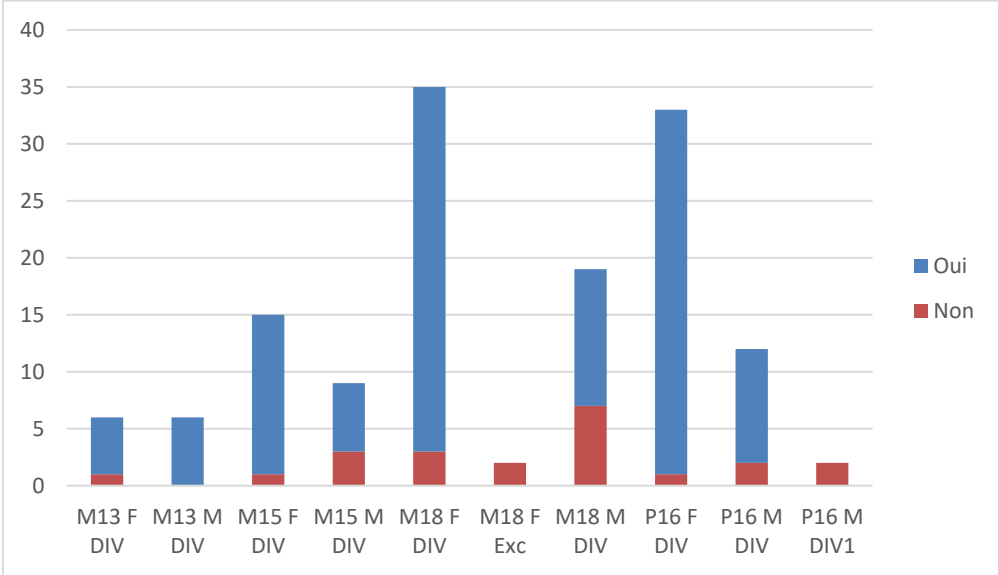


Tableau 5 : Répartition des demandes traitées de surclassement

Hormis les autorisations qui relèvent du PPF, la part observée la plus importante concerne les -18F parfois complétées par des -15 surclassées, parfois avec pour unique solution d'évoluer en +16, toujours au plus bas niveau. Hormis les demandes refusées, les dossiers reçus incomplets peuvent ralentir les demandes qui apparaissent désormais majoritairement avoir été acceptées.

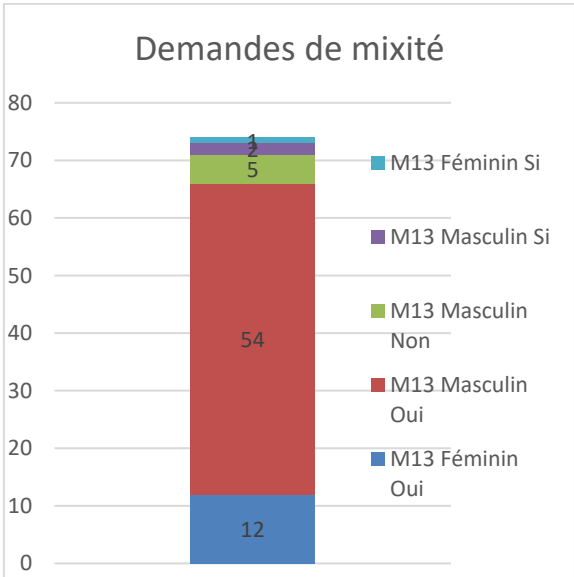


Tableau 6 : Répartition des demandes reçues de mixité

La commission a traité 165 demandes de surclassement issues des clubs (140 l'an passé) et 75 demandes de mixité (100 l'an passé). Merci à **Pierre Déchance** et **Gérald Theate** pour leur implication sur le sujet. Les demandes reçues apparaissent majoritairement valables, d'où le taux d'autorisation,

avec une minorité de garçons autorisés en -13F. Le cadre règlementaire strict ne peut qu'induire des refus lorsque les clubs organisent leurs effectifs en dehors de ce dernier, au détriment des pratiquants.

Homologation des rencontres

Forfaits isolés					Pénalités Sportives				
Catégorie	Div. F	Exc. F	Div. M	Exc. M	Cat	Div. F	Exc. F	Div. M	Exc. M
-16/-17	-	0 (3)	-	0 (0)	-16/-17	-	4 (2)	-	1 (2)
m13	22 (24)	1 (2)	18 (30)	0 (0)	m13	20 (21)	1 (3)	21 (50)	4 (4)
m15	15 (25)	0 (3)	10 (15)	1 (3)	m15	22 (9)	7 (5)	16 (23)	6 (4)
m18	20 (20)	7 (3)	17 (29)	1 (5)	m18	20 (8)	3 (1)	7 (18)	2 (5)
p16	20 (29)	6 (6)	40 (39)	4 (12)	p16	7 (12)	3 (9)	19 (26)	1 (3)
Total	77 (98)	14 (17)	85 (113)	6 (20)	Total	69 (50)	18 (20)	63 (117)	14 (18)

Tableau 7 : Répartition des rencontres forfaits et pénalités (et saison passée)

Les extractions Gesthand ont favorisé le traitement et de la remontée des vérifications afin d'homologuer les rencontres. 194 d'entre elles ont un forfait isolé (dont 12 Handfauteuil), tandis que 164 sont perdues par pénalité, les données - incomplètes - de cette saison datant de mi-avril.

Les 13800 rencontres ont généré jusqu'à présent environ 7500 anomalies et vérifications induites, un volume stable également, pour n'en notifier toujours qu'une minorité aux clubs : 600. La plupart de ces notifications demeurent corrigibles, voire évitables, souvent au moyen d'une vérification de la FDME préalablement à la rencontre, et toujours avec un contrôle rigoureux des champs sous votre responsabilité : la FDME reste un document officiel.

Conformément aux engagements pris, les anomalies liées aux inscriptions sur les listes de conventions n'ont pas été notifiées dans le cadre des regroupements temporaires d'équipes (RTE), à l'inverse des conventions tenues par une logique de réel projet plutôt que d'opportunité.

Les notifications ont autant que possible été adressées aux clubs concernés dans la semaine, principalement afin d'en éviter au maximum la répétition. Des notifications complémentaires concernent des doublages non autorisés, même si dans la plupart des cas, l'erreur s'évite si l'officiel responsable s'assure de l'identité des joueurs inscrits : la FDME reste un document officiel.

Anomalies Sportives					Anomalies Administratives				
Catégorie	Div. F	Exc. F	Div. M	Exc. M	Cat	Div. F	Exc. F	Div. M	Exc. M
M16/M17	-	5 (2)	-	1 (3)	M16/M17	-	0 (4)	-	1 (0)
M13	23 (33)	1 (4)	41 (81)	5 (3)	M13	14 (17)	2 (3)	32 (39)	7 (6)
M15	44 (11)	6 (7)	19 (26)	8 (6)	M15	13 (13)	3 (1)	20 (26)	6 (7)
M18	30 (23)	12 (2)	5 (14)	3 (5)	M18	6 (17)	6 (2)	7 (23)	8 (4)
P16	7 (20)	3 (9)	29 (27)	0 (3)	P16	7 (17)	29 (53)	13 (21)	189 (195)
Total	104 (87)	27 (24)	94 (148)	17 (20)	Total	40 (64)	40 (63)	72 (109)	211 (212)

Tableau 8 : Répartition des anomalies sportives et administratives (et saison passée)



Il est fréquent de retrouver plusieurs anomalies sur une seule FDME, comme de constater des failles logicielles trop peu considérées au détriment de la responsabilité individuelle des signataires.

Une cinquantaine d'équipes a subi un forfait général, dont une large partie simplement en carence de vérification de ses propres engagements saisis. D'autres peuvent encore survenir d'ici la fin de saison, notamment au risque d'un cumul de pénalités sportives.

Fonctionnement

Les réunions ont pu concerner l'élaboration des championnats, le traitement des rencontres, puis les évolutions possibles de l'organisations des compétitions. La coordination avec les autres commissions et services concernait par exemple les SR pour les surclassements, les équipes associées aux conventions, ou les éléments du domaine dédié CMCD, la CTA pour les questions relatives à l'arbitrage, l'évènementiel pour les finalités, la discipline ou la CRL pour les éléments ayant un impact sur les championnats, l'ETR pour les niveaux de jeu rencontrés, et tous aussi dont l'ITFE pour l'élaboration des calendriers futurs.

La vérification des FDME nécessitait un point bimensuel, traitant aussi des sollicitations de clubs.

La COC s'est pleinement réunie d'abord pour préparer la saison en cours, puis à chaque interphase, ensuite en prévision d'abord des finalités, et de l'intersaison en lien avec les retours des échanges thématiques proposés sur le territoire.

De plus en plus de clubs nous sollicitent pour des demandes d'observation, le plus souvent suite à des problématiques avec les équipes rencontrées. La crainte des conséquences prédomine alors dans les comportements sur l'esprit sportif pourtant primordial au déroulement de nos rencontres, dont l'aspect compétitif ne justifie aucune dérive. Si chacun dispose de la **liberté** de ses choix et ses actions, que la COC vous garantit l'**égalité** dans son organisation, les clubs et leurs dirigeants sont les meilleurs ambassadeurs de la **fraternité** qui anime notre sport, le plus souvent possible.

Par ailleurs la COC fédérale tient une réunion plénière entre les COC régionales et ses membres.

3. Temps d'Échange

Les temps d'échanges proposés par la ligue et tenus sur 5 bassins en mars & avril ont permis d'aborder l'organisation sportive avec les clubs présents et leurs préoccupations en la matière pour que chacun puisse exprimer ses remontées précises du terrain.

Qu'elles soient très spécifiques ou généralisables, uniques ou unanimement partagées, elles auront de nouveau permis de faire ressortir des propositions d'évolutions des formules de championnats.

Ces temps privilégiés confirment leur intérêt, aussi bien qu'un aspect essentiel : le dialogue s'établit avec les **dirigeants** qui seuls sont en mesure et en capacité d'engager leur club, avec leurs équipes respectives et les encadrants associés. Les problématiques surviennent lorsque cet **échelon essentiel** du fonctionnement n'est pas considéré, que ce soit par directement par des participants, ou bien des officiels d'équipe, dont les collectifs subissent alors les conséquences. La COC a bien conscience à travers les correspondances diverses que les mieux organisés sont également les moins sollicitant, et observe les évolutions positives lorsque des dirigeants novices nous sollicitent à leur prise de fonction.

L'élaboration du calendrier tiendra enfin bien évidemment compte de l'accueil prévu de l'équipe de France féminine le **26 septembre** dans notre ligue pour vous permettre de pouvoir y assister.



4. En Somme

Les indicateurs d'ensemble observables se stabilisent. La COC s'efforce de garantir la meilleure équité de toutes les compétitions organisées, de l'amont avec l'architecture puis la composition des championnats, au suivi des conclusions ou modifications de rencontres et remontées des FDME, à l'aval par les contrôles préalables à l'homologation des rencontres, puis des classements pour la continuité d'intersaison.

Cette saison se termine mais une autre se prépare avec quelques évolutions proposées : les amendements à suivre, pour pérenniser nos compétitions, et répondre aux problématiques de terrain.

Je profite de ces quelques mots pour remercier les acteurs du handball, clubs, comités, qui ont pris le temps de venir nous rencontrer pour échanger ensemble, enrichir la réflexion menée, et développer les thématiques abordées, et ajoute une sollicitation supplémentaire à celles que vous devez déjà recevoir de joindre votre participation, ou celles qui à votre connaissance vous sembleraient pertinentes, à celles de bonne volonté et disponibilité déjà existantes, pour renforcer une action commune d'intérêt général.

Je souhaite un bel été à chacun d'entre vous.

Florian MOREAU, président de la COC